

Charte d'engagement institutionnel CPNO, contre la stigmatisation des personnes vivant avec l'obésité.

Préambule

L'obésité est une maladie chronique complexe, multifactorielle, reconnue par l'Organisation mondiale de la santé. Elle ne peut être réduite à des choix individuels, ni à une question de volonté.

La stigmatisation des personnes vivant avec l'obésité nuit gravement à leur santé physique et mentale. Elle altère la qualité des soins, entrave la prévention, et viole les principes fondamentaux de respect, de dignité et d'équité.

Nos engagements

1. Accueillir sans jugement

Nous nous engageons à accueillir chaque personne avec respect, sans préjugés liés à son poids, son apparence corporelle ou son IMC.

2. Reconnaître et réduire nos biais

Nous formons nos équipes à reconnaître les stéréotypes implicites et à les déconstruire dans nos pratiques professionnelles.

3. Soigner dans une approche globale

Nous considérons la personne dans sa globalité : santé physique, mentale, sociale. Nous ne réduisons pas la prise en charge à la seule perte de poids.

4. Adapter nos infrastructures

Nous veillons à ce que nos équipements, mobiliers et protocoles soient inclusifs, accessibles et sécurisants pour toutes les morphologies.

Adhésion

En signant cette charte, notre institution affirme son engagement à lutter contre la stigmatisation de l'obésité et à promouvoir des soins dignes, équitables et respectueux pour toutes les personnes.

Signatures :

Marc Marechal



Dre Dominique Durrer



CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE
NEUCHÂTELOIS DE L'OBÉSITÉ